

26 juin 2009 -22:00

Présidence la Task Force for International Cooperation on Holocaust de mars 2012 à mars 2013

Les pays-membres de la "Task Force for International Cooperation on Holocaust" ont unanimement approuvé aujourd'hui à Oslo la candidature de notre pays pour présider la Task Force à partir de mars 2012. Le Ministre des Affaires Etrangères Karel De Gucht se réjouit de cette marque de confiance : « notre pays mettra tout en œuvre pour donner une visibilité particulière à la mémoire de l'Holocauste ».

Les pays-membres de la "Task Force for International Cooperation on Holocaust" ont unanimement approuvé aujourd'hui à Oslo la candidature de notre pays pour présider la Task Force à partir de mars 2012. Le Ministre des Affaires Etrangères Karel De Gucht se réjouit de cette marque de confiance : « notre pays mettra tout en œuvre pour donner une visibilité particulière à la mémoire de l'Holocauste ».

Bruxelles, le 26/06/2009 La Belgique présidera la Task Force for International Cooperation on Holocaust de mars 2012 à mars 2013 Les pays-membres de la "Task Force for International Cooperation on Holocaust" ont unanimement approuvé aujourd'hui à Oslo la candidature de notre pays pour présider la Task Force à partir de mars 2012. Le Ministre des Affaires Etrangères Karel De Gucht se réjouit de cette marque de confiance : « notre pays mettra tout en œuvre pour donner une visibilité particulière à la mémoire de l'Holocauste ». Notre pays pourra ainsi contribuer aux efforts pour l'éradication du génocide. En assumant la Présidence de la Task Force en 2012 la Belgique continuera à inscrire son action diplomatique dans le cadre de son engagement dans la lutte contre l'intolérance, le racisme et l'antisémitisme. Pour mémoire : "L'International Task Force Holocaust" a été établie en 1998 par le Premier Ministre Persson dans le but d'encourager, dans les pays intéressés, les activités d'éducation, de commémoration et de recherche à propos de la Shoah. Elle compte actuellement 27 membres : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Canada, Croatie, Danemark, Estonie, Espagne, Etats-Unis, France, Grèce, Hongrie, Israël, Italie, Lituanie, Lettonie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suisse, Tchéquie. En font également partie (à titre d'observateur) des organisations internationales comme l'ONU, l'Agence européenne pour les droits fondamentaux et l'OSCE. Après la Tchéquie en 2007, l'Autriche a présidé la Task Force jusqu'en mars 2009. La Norvège vient de prendre la relève puis ce sera Israël en 2010. Les Etats et organisations membres de l'ITF s'engagent à adhérer à la « Déclaration de Stockholm ». Outre la mise en œuvre de politiques nationales et de programmes de soutien à l'éducation, à la commémoration et à la recherche sur l'Holocauste, la Déclaration invite ses adhérents à rendre plus accessibles les archives publiques ou privées concernant l'Holocauste. Les projets qu'elle finance concernent à 60% l'éducation. Elle concentre ses efforts sur les pays d'Europe centrale et orientale ainsi qu'en Argentine. L'essentiel du travail sur le terrain est mise en œuvre par des ONG. La Déclaration de Stockholm édicte également une stratégie contre toutes les manifestations du négationnisme. L'Holocauste est en effet un paradigme de tous les génocides, dans sa forme la plus extrême.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 81 11

<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie

Porte-parole

+32 477 40 32 12

Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart

Porte-parole adjointe

+32 2 501 87 66

Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be